L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Gérant, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 14 FEVRIER.

Les points noirs en Europe.

Vienne, le 27 janvier.

La Délégation autrichienne a adopté sans aucun changement le budget du ministère des affaires étrangères, du ministère des finances et de la Cour suprême des comptes. Tous les orateurs ont déclaré qu'ils approuvaient la politique extérieure suivie jusqu'à présent par le gouvernement autrichien.

M. Hübner a prononcé un discours qui a fait une vive sensation, et dans lequel il a exposé la situation politique de toute l'Europe à un examen détaillé. Il a dit que l'état dans lequel se trouve la France et la dissolution mal équilibrée de l'Orient étaient deux points noirs.

Le ministère des affaires étrangères, M. de Haymerlé, a répondu de la manière suivante à M. Hübner :

"Je dois cependant faire remarquer, en ce qui concerne la France, que nous ne pouvons pas partager la crainte que vous éprouvez de voir les affaires de ce pays prendre une tournure menaçante pour la paix ; car la France sent aussi vivement que les autres pays que la paix lui est nécessaire, et le bien-être de la nation a pris un tel développement en France depuis la conclusion de la paix, que je ne crois pas qu'un cri belliqueux parte du sein de cette nation qui, d'ailleurs, dispose aujourd'hui du pouvoir.

"Je crois que la question de savoir si l'on aura la paix ou la guerre ne dépend nullement de la forme du gouvernement français. La France reconnaîtra aussi la haute portée de l'entente pacifique de l'Allemagne et de l'Autriche, parce qu'elle doit sentir, et en outre soulome des différentes déclarations tranquillisantes qui ont été faites à ce sujet, que cette entente ne la menace en aucune façon et que tous les pays qui voudront s'occuper pacifiquement de leurs propres affaires trouveront dans cette même entente une nouvelle garantie pour leurs intérêts.

"En ce qui concerne l'incertitude des affaires d'Orient, le traité de Berlin a fourni un terrain commun sur lequel on peut discuter sans mettre la paix en danger. Le traité de Berlin nous fournit aussi le moyen de continuer, d'entretenir des relations on ne peut plus amicales avec la Russie.

"Nous ne cherchons pas à acquérir en Orient une influence prépondérante ; mais nous voulons y agir en commun avec les autres puissances, y jouir de la position à laquelle nous avons droit et y sauvegarder aussi le bien-être des petits États."

Il y a peut-être, disent les *Débats*, dans cette dernière partie de la déclaration de M. de Haymerlé matière à réflexion pour quelques-uns en Europe; mais, pour le moment du moins, elle ne saurait avoir d'autre valeur que celle d'un simple avertissement, atténué même en grande partie par la constatation des mots dans " on ne peut plus amicales" que l'Autriche continue d'entretenir avec la Russie. Si d'ailleurs l'on rapproche ces paroles de M. de Haymerlé de celles qu'il a prononcées il y a quelques jours, et du discours du comte Andrassy dans une des récentes séances de la Délégation hongroise, on arrive à cette conclusion que la politique austro-hongroise en Orient marque aujourd'hui le pas, si l'on peut employer cette expression. On ne songe pour le moment qu'à conserver les bénéfices acquis, à fortifier les positions conquises. On ne semble point pressé de reprendre la marche en avant.

Fantouches, Fantouches grande variété pour dames et messieurs à l'Etoile Rouge.

Les aveux des journaux bonapartistes.

L'"engouelement" entre bonapartistes continue. Le *Pays*, par la plume de M. Paul de Cassagnac, consacre à l'*Ordre* et à son directeur, M. Pascal, les lignes qui suivent :

"Vous êtes plusieurs qui vous êtes fabriqué, pour votre usage, un Empire revu, corrigé et expurgé, dont l'Orléanisme ou le républicain permettent la lecture à leurs fils.

" Ainsi, le coup d'Etat vous gêne, ce coup d'Etat de Décembre, sans lequel le prince Napoléon ne serait rien, et vous le reniez; la guerre de 1870 a été néfaste : vous la reniez.

" Vous abandonner de l'Empire toute la partie triste, malheureuse, celle que l'on doit défendre surtout, quand on a du cœur, et vous vous bénéficier de ce qui enfut superbe et éclatant.

" Il faut tout prendre, monsieur, tout, le bon et le mauvais, les heures lugubres comme les heures gaies, les pleurs comme les joies, les victoires comme les défaites, ou bien alors on n'est pas un bénéficier, vous entendez, on n'est qu'un piller d'épaves!

"Vous êtes même allé plus loin encore, vous, monsieur. Vous avez osé, dans votre discours de La Sauve, parler de la mort providentielle du prince impérial.

"D'après vous, cet héroïque jeune homme ne serait mort que pour votre avantage à tous, pour que M. Philis, M. Adelon, vous et d'autres, vous soyez les maîtres du parti et les distributeurs de toute grâce!

Evidemment, c'est à M. Jérôme Bonaparte que ce discours s'adresse, sur le dos de M. Pascal. D'ailleurs, l'*Ordre* semblait attendre cette occasion pour ouvrir le feu. Aussi l'ouvre-t-il, non pas directement contre le *Pays*, mais dans une réponse au *Journal des Débats*, qui avait plaisanté les divisions du parti bonapartiste.

La feuille jérômiste commence par se déclarer "rédigée sous les plus hautes auspices"; puis elle esquisse un plan de campagne très net et assez bien combiné.

L'*Ordre* donne d'abord congé à l'empiratrice, avec une brutalité un peu cruelle, en jetant quelques fleurs sur la tombe du fils de Napoléon III:

"... L'héroïque et touchante beauté de sa mort pousse ce sentiment jusqu'à l'idolâtrie, et, pendant quelques jours, on vit les sectateurs de ce mystérieux impérial prétendant au peuple, pour leur programme et pour toute solution, la vue d'une femme, veuve et mère douloureusement frappée, pleurant sur deux tombeaux.

"Cette politique extatique a pris fin. L'histoire et la poésie reconnaîtront ce tragique épisode de nos révolutions, et leur hommage ne sera pas intérieur aux affections et aux souvenirs qu'il laisse après lui. Mais la politique a des nécessités auxquelles il faut pourvoir, et c'est à quoi s'applique l'esprit précis et net du prince Napoléon."

Voici, enfin, le fameux plan de ce grand capitaine qui, suivant l'*Ordre*, "se garde bien de suivre les partis monarchiques et de personnifier une réaction stérile":

"Personne n'est plus fortement imbu que lui (le prince Napoléon) de la tradition napoléonienne, et personne n'a plus à cœur de la faire revivre dans sa force et dans sa sincérité. Il ne peut lui convenir notamment de se laisser mettre à la suite des partis monarchiques, et de paraître personnifier cette réaction stérile, intempestive et provocante qui alimente l'esprit de parti dans la République, et prête à la République même une force qu'elle ne saurait tirer d'elle seule. Napoléon n'a pas seulement créé l'Empire; il a doté l'Empire d'un esprit de gouvernement qui est son principe, sa raison d'être et sa loi. C'est cet esprit napoléonien qu'il s'agit de restaurer; le *Journal des Débats* aidera apprendra si le parti impérialiste possède un principe, et si, derrière ce principe, il y a un homme".

Diable, diable, mais dites donc, ô *Ordre*, il nous semble que vous parles un peu bien haut. Votre tradition napoléonienne, c'est tout simplement le coup d'Etat.

Le *Pays* lâche l'*Ordre*, pour un moment, et s'occupe de l'*Estafette*. La réponse qu'il fait à ce journal nous vaut un aveu bon à noter de la part de M. Paul de Cassagnac : Il nous apprend "que toute la pensée de feu le prince impérial était d'imiter l'exemple de son père à Boulogne et à Strasbourg, et d'opérer aussi son petit débarquement." Mais citons le *Pays* :

"Vous dites que le prince impérial n'a jamais eu la pensée de débarquer.

"Il m'a dit le contraire vingt fois. Et je peux le dire aujourd'hui que ce n'est plus que de l'histoire.

"Et je rappelle qu'un jour même, le voyant plus que déterminé à tenter éventuellement l'aventure, je lui ai arraché le serment de me prévenir à l'avance.

" Pourquoi me demandez-vous cela ? " dit le prince."

" Pour vous en empêcher peut-être, " lui répondis-je, si le moment n'est pas " opportun, et pour me faire tuer à vos " côtés, si vous persistez dans votre ré" solution."

Décidément, la manie du débarquement est héréditaire dans la famille Bonaparte. Mais comment le *Pays* peut-il concilier cette manie—qu'il approuve—avec le principe de l'Appel au peuple, avec le suffrage universel ?

Le Sirop Pectoral aux Navets Indiens du Lapinec, est le pectoral le plus efficace contre les Maladies de Poitrine, Rhumes, Bronchites, Enrouements, Extinctions de Voix, Maux de Gorge, Catarrhes, Asthmes, Grippes.

Le procès du regicide Otero.

On mande de Madrid, 17 janvier :

" On matin, à une heure, la foule envahissait la petite salle où siège le tribunal chargé de juger l'affaire du régicide Otero.

D'après les lois espagnoles, l'accusé doit être présent. Seuls, son avocat et son défenseur sont là. Tous deux sont jeunes. Le jeune avocat est un dandy. Le jeune défenseur est un homme public. Devant la table, au-dessous de lui, sont déposés le dossier qui contient 102 pages, l'étui du pistolet à deux coups qui a servi au crime et un autre pistolet avec lequel l'assassin [illegible]

Le procureur du roi a réclamé la peine de mort, parce que, dit-il, Francisco Otero a fait preuve de préméditation en préparant le crime à l'avance et en s'embusquant sans succès la veille du 30 décembre.

L'accusation invoquait le témoignage de deux médecins pour prouver la subtilité d'esprit d'Otero et de plus supposait sur ses propres aveux.

Du côté de la défense, l'avocat s'efforçait l'imbécilité de son client, basant sa défense sur le témoignage écrit de deux éminents spécialistes dont l'un est directeur d'une asile d'aliénés ; ce dernier déclare qu'Otero est faible d'esprit et que depuis bien longtemps, bien avant le crime, il est possédé par le monomanie de suicide ; il ajouta que c'est une intelligence absolument bornée et qu'il était entièrement dominé par cette idée qu'il allait mourir dès qu'il tirerait sur le roi.

La défense a également invoqué le témoignage de la famille et des amis d'Otero pour prouver que ses parents directs étaient épileptiques et à demandé un second lieu que les conclusions contradictoires des deux rapports émanant pourtant d'hommes de l'art fussent soumises à l'académie royale de médecine.

Finalement, l'avocat a plaidé les circonstances atténuantes, attendu que les médecins légistes avaient eux-mêmes constaté la faiblesse d'esprit d'Otero.

Quelques témoins ont dit qu'il n'était pas dans son sang-froid quand il tira.

Ces débats, dont les preuves reposaient entièrement sur des appréciations écrites, ont duré de onze heures du matin à quatre heures du soir; la cour s'est ajournée pendant les fêtes du carnaval, et rendra son jugement la semaine prochaine.

Otero, que le correspondant du *Herald* a vu la semaine dernière, jouit d'une bonne santé et a entièrement qu'il est sans attitude enfantine. Il a exprimé à voyez empressement son grand regret d'un tel crime. Il a à peine 19 ans.

C'est agréable, pour ceux qui ne peuvent se déranger pendant la semaine de pouvoir, le Dimanche, se chauser et se coiffer dans un établissement aussi bien assorti que l'Etoile Rouge.

ATTESTATION D'UNE ECCLESIASTIQUE DISTINGUE.

Washington, D. C., 19 juin 1879.

J'ai connue plusieurs personnes qui se considéraient comme grandement soulagées, et quelques unes comme définitivement guéries de maladies des reins et des organes urinaires par votre médicament, "Warner's Safe Kidney and Liver Cure". Je sais aussi que dans nombre de cas des médecins d'un rang distingué l'ont employé pour ces maladies. Je ne doute pas qu'il ne possède de grandes vertus curatives.

J. R. RANKEN.

QUE DIEU VOUS BENISSE.

Keokuk, Iowa, 15 mars 1879.

Cher Monsieur,—J'étais atteint d'une affection des reins qui me causait une douleur sourde et constante et me forcait d'uriner très souvent, surtout la nuit. J'ai pris une bouteille et demie de votre remède [Safe Kidney and Liver Cure], et j'ai cessé de souffrir. Un moment avant de le prendre, je m'étais mis au lit avec le pendant que je n'en relèverais pas. J'ai besoin tout de suite d'un nouveau supplément du remède. Envoyez-m'en trois bouteilles. C. O. D. Je ne serais m'en passer, car c'est le seul remède qui m'ait fait du bien depuis cinq ans, et je crois qu'en m'envoyant Dieu a exaucé mes prières. Je vais maintenant voir Albert Patterson qui souffre de la même affection et dont on attend la mort ; je vais partager mon remède avec lui. Je crois que j'en pourrais vendre cent bouteilles dans cette ville en un mois car je connais environ quarante personnes qui ont la même maladie que moi, et l'une d'elles est morte la semaine dernière. Que Dieu vous bénisse pour le bon agement que vous m'avez procuré c'est plus que m'a jamais fait personne.

Votre bien obligé,

J. A. M. COLLINS.

Pour l'oreiller sanitaire et traversin, pour sommiers—matelas de mousse et de plumes, allez au palais de meubles de Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido.

OFFICIEL.

Licences de ville pour 1880.

Département des Finances.
Hotel de ville,
Nouvelle Orléans, 2 février 1880.

LES dispositions de l'Ordonnance No 6,968 sont étendues de manière à comprendre le 20 février courant. Les personnes devant des licences peuvent payer dix pour cent en sus du prix de 1876, 1877 et 1878, et quatre-vingt-dix pour cent en argent.

Après le 20 courant, la section 74 de l'ordonnance 6,253 sera mise en vigueur contre les personnes qui auront violé la loi.

ALF. H. ISAACSON,
3 fév—3t Administrateur des Finances.

Aux Contribuables de la ville.—Taxes de 1880.

Département des Finances,
Hôtel-de-Ville,
Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1880.

TOUTES les personnes devant des taxes de ville pour l'année 1880, sont par le présent avis prévenues que la ville recevra dix mille au compte de la taxe de quinze mille, levée cette année, et donnera crédit de ce paiement partiel sur le compte des taxes, marquant sur sous-ordonnances de la taxe payée et les retenant. Si les contribuables qu'un pour cent seulement soit tenu de ce qui leur est exigé, les comptes de taxes payés partiellement seront donnés comme des reçus en faveur des contribuables. Si elles décrètent qu'un et demi pour cent est valide, l'autre demi 50 un pour cent sera demandé avec l'intérêt à dater du 31 mars 1880. Au un reçu de paiement partiel ne sera être considéré comme un abandon de la part de la ville, de poursuivre pour le reste. Tous les bons citoyens qui désirent voir payer les dépenses du gouvernement, y compris les salaires des instituteurs et des institutrices, des policemen, des journaliers, etc., sont priés de venir payer leurs taxes en plein ou par à compte, ainsi que le dit le présent avis. Un système de perception commencera le JEUDI, 15 du courant.

Les 15 février au 29 février inclusivement, 3 pour cent.

Du 1er mars au 31 mars, 2 pour cent.

ALF. H. ISAACSON,
Administrateur du Département des Finances.
1er fév—1t

Compagnie d'Assurance du Mexique—12 janvier 1880.—A l'élection annuelle des directeurs de cette compagnie, tenue le 5 de ce mois, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis:

G. P. Wood, F. Stringer,
Th. Sevier, A. Stewart,
John Barkley, Ed J. Gay,
John J Gallery, Jas. Flower.
Wm T. Hardie, R. K. Converse,
John J. Barr, S. J. Kith.

Et, à une réunion du Bureau de Direction, tenue ce jour M. J. B. Wood a été réélu, à l'unanimité des voix, président de la Compagnie, Wm Hardie, vice-président et Chr. Lebreton, secrétaire.

CHS. LeBRETON, Secrétaire.
13 janv—1m

SYDNEY DAVIESON
Arrivé à la Nlle Orléans.

LE Dr Sydney Davieson, M. R. C. S., de Londres, M. D., Glasgow,
Ancien Aide "Pensionnaire" à l'Hôpital des Fièvres Dublin," "Essay on Marriage," etc., etc., professeur en chef du Musée d'Anatomie de Missouri à St-Louis, à l'honneur d'annoncer aux habitants de la Nlle Orléans et du voisinage qu'il peut être consulté jusqu'au 20 avril prochain à son domicile,
7 rue des Remparts, entre Canal et Bienville.

Tous les jours de 10 h. du matin à 2 h de l'après midi, et de 6 h. à 8 h. du soir.

Le Dr DAVIESON ayant fait une spécialité du traitement et de la guérison des
Maladies Nerveuses,
A pensé des années à étudier et à approfondir cette partie de la science médicale qui se rapporte spécialement aux maux causés par les folies et les faiblesses de la jeunesse et qui déterminent la débilité nerveuse, intellectuelle et physique ainsi que la perte de toute vitalité. De longue expérience acquise dans les premiers hôpitaux de l'Europe, aussi bien que par d'heureuses expériences faites pendant nombre d'années dans un célèbre hôpital en Europe qu'en Amérique lui permettent de garantir ses
Malades Nerveuses à sous les ménagées quelquefois. Il a en beaucoup de succès dans ces
Traitements par correspondance.

Il est cependant à désirer qu'il ait un bureau et c'est possible, une entrevue avec le personne malade.

Le Dr DAVIESON s'adresse particulièrement aux malades qui, n'étant confiés à des charlatans ignorants, ont vu s'aggraver leurs souffrances. Le médecin qui comprend la souffrance et l'entre avec bienveillance, sera toujours le plus apprécié et le plus consolant, et un bienfaiteur de l'humanité. La bienveillance avec les malades est souvent préférant pour le Dr DAVIESON pouvoir que tous ceux qui s'adresseront à lui pourront compter sur le bienfaisant sans une guérison prompte et complète.

Le Dr DAVIESON engage ceux qui voulent se consulter à ne rien à le faire le plus tôt possible, parce qu'il se réserve le droit de prolonger ses séjour à la Nlle Orléans seulement du temps nécessaire pour le traitement des Dr DAVIESON "Essay on Marriage," ou est à un 10ds. dépensé. Il est en gérant. On peut en avoir ou l'envoyer en un prix de 25 cts. en s'adressant à l'agence le Dr SYDNEY DAVIESON, No 9 Rue Canal ou Dumaine, Nlle Orléans, ou à Saint-Louis, Mo., Clark-ville la Poste.

Le Dr DAVIESON peut être consulté en Nlle Orléans, entre Canal et Dumaine, Nlle Orléans, tous les 30 avril. Passé cette date, on devra le trouver au No 1705 Olive street, St Louis, où il se trouve toute l'année depuis plusieurs mois.

Heures de bureau de 10 h. A. M à 3 h. P. M. et de 6 h. à 8 h. P. M. Le dimanche de 10 h. à 12 h. P. M.
15 déc—1t dim. en 1 mai.

SPOTACECLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.
DERIDWELL,
Plus immense visitant la Bonne
RENE EVANGELINE.
SAMEDI 14 février, en matinée et le soir, pour la première représentation de
EVANGELINE
avec tout son Théâtre de Chant.
Dimanche, 15 fév—Conrad, the Corsair.
14 fév—

ACADÉMIE DE MUSIQUE
DE DERIDWELL,
DIMANCHE, 15 FÉVRIER,
RÉPÉTANT LA SEMAINE,
Tous les Jours, Dimanche et Samedi, Matinée.
Dernière semaine de la célèbre et originale
RICE'S
EVANGELINE
Complètement,
Professeur le Brass Principal Musique Rajouté Lorgne.
Conrad le Corsaire
ET SA GENTILLE FIANCÉE.
Magnifique chœur d'hommes et de femmes. Nouveaux décors, Costumes splendides, Magnifique musique.
Une grande partie de la troupe paraîtra dans la pièce.
DIMANCHE, 22 fév—Première apparition en cette ville—WHITEHEAD'S GOOD-WIN FROLIQUES, dans leur nouvelle fantaisie musicale et humoristique,
HOBBIES.
14 fév.

GRAND OPÉRA HOUSE.
Coin Canal et Bienville.
Grande troupe d'opéra anglais de la renommée
EMMA ABBOTT.
La plus grande, la plus forte et la plus complète en Amérique.
Grand Chœurs et Orchestre.
Nouveaux décors et magnifiques costumes.
Jeudi—FAUST.
Vendredi soir et samedi soir première représentation du grand opéra dramatique de Gounod.
Romeo et Juliette.
Samedi matinée—LA BOHEMIENNE.
Lundi soir et mercredi en matinée—PAUL ET VIRGINIE.
Mardi—MARTHA. Mercredi soir—LA FILLE DU REGIMENT.
Le vente des places commencera jeudi. Prix ordinaires. Fauteuil d'orchestre et première, $1.50; stalles d'orchestre 50 cts extra; cercle de famille 50 cts, Gallerie 25 cts.
1er fév.—

Dentistes.

Révolution ! Révolution !
DANS LES PRIX DES
Dentistes de premier ordre.

LES plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de vous faire examiner les dents. Toutes les opérations de cette science exécutées avec le plus grand art. Venez voir par vous mêmes—"Voir, c'est croire." —J'expose la médaille que m'ont valu mes représentations de dents vraies et dents mon salon. Extraction de dents sans souffrance.

Les prix les plus réduits de la ville.
Otto Bontemps Diplomé, 150 rue du Canal.
G. P. MALONEY, D. D. S.
Anciennement des collèges de la Pennsylvanie et de la Nlle-Orléans. 31 janv—

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
191 - - - DAUPHINE - - - 191
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880—

DENTISTE.
Dr E. P. DOREMUS,
Dentiste, Successeur du Dr DICKEY,
110 Rue du Canal,
Donne tous ses soins à la conservation des dents naturelles. 11 nov—3m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après 16 dalles formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 20 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES,
et des maux provenant soit des VERS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les douleurs, le gonflement, et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Les RÉSERVES MÉRITÉS guéris par un simple ménagement, sans peine.
Les maladies de femmes, consultées, traitées et guéries les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. La FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ÉCHOUE JAMAIS. On se peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept—1 an

Mme HONORÉ, sage-femme, et médecin pour femmes, 140 St Louis et 101 Bourgogne, recommandée pour toutes les maladies de femmes et Nlle Enfants. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les malades, soit le point d'accouchement, avec un traitement et le prix du séjour, rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant en pratique depuis 25 ans, elle se recommande au public. 30 nov—1 an

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER
IV.....RUE BARONNE.....IV
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

Vingt-deuxième Tableau annuel
DE LA
Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle Orléans.
Bureau No 27 rue du Camp.

Conformément à ses chartes la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes dans l'année expirée le 31 décembre 1879.....		$72,736,63
Sur les risques d'incendie.....	$60,371,57	
Sur les risques de marine.....	3,728,37	
Sur les risques de rivière.....	8,636,69	$72,736,63
Primes payées dans la même période:		
Sur les risques d'incendie.....	7,985,57	
Sur les risques de marine.....	5,511,90	
Sur les risques de rivière.....	2,365,97	
Réduction (Rabais).	7,004,07	
Licences de ville et d'Etat et taxes pour l'année 1879 sur capital et propriété foncière.	5,222,36	
Primes non-encaissées.....	1,650,10	
Réassurances.....	6,483,53	
Bureau des Assureurs, Dépenses, Profits et Pertes intérêt en moins.	6,388,37	42,602,87
Profits.....		$30,133,76
L'actif de la compagnie est comme suit:		
Prêts garantis sur première hypothèque.....		$54,061,40
Prêts sur nantissement.....		38,254,07
Effets pour primes.....		5,907,13
Actions de la Compagnie du Gaz, d'Assurances et autres actions.....		25,142,79
Rente de 4 pour cent des Etats Unis.		9,912,50
Bons fonciers dans cette ville.....		45,960,94
Primes en voie de perception.....		21,622,32
En caisse.....		30,960,08
Total de l'actif.....		$230,133,73

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HY. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assurments et signé par devant moi ce 10 janvier 1880.

M. T. DUCROS, Notaire Public.

Nlle Orléans, 8 janvier 1880.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, le tableau annuel présenté par le président a été examiné et approuvé comme une copie exacte des livres de la Compagnie.

En vu de la dépréciation sur le marché de la valeur des propriétés hypothèques et des actions, les réductions suivantes ont été approuvées à l'unanimité, savoir :

Propriétés foncières.....	$14,069,94	
Réduites à.....	10,000,00	$17,069,94
Actions.....	$25,142,79	
Réduites à.....	20,442,04	24,704,75
		$33,036,71

LOUIS BARNETT, Secrétaire.
11 janv—1m.

CHAMPAGNE

MOET & CHANDON,
EPERNAY.
SILLERY ÉCOUEUX supérieur.
CRÉMANT D'AY, blanc.
GRAND CRÉMANT IMPÉRIAL.
Agents pour les States du Sud,
HASSETTI & KIQUES,
67 & 69 Rue Decatur.
22janv—1m

CHAMPAGNE
BOLLINGER
En grandes et demi-bouteilles.
Le Vin favori des Clubs de l'Est.
Grand vin Château Dillon.
En barriques et en caisses.
3,000 caisses vendues à New-York en 1879.
Bières anglaises mises en bouteilles
Par E. & J. BURKE, Dublin.
BASS,
ALLSOPP,
GUINNESS.
WHISKEY D'IRLANDE,
de E. & J. BURKE, en fûts et en caisses.
A vendre par
SCHMIDT & KIRGLER, Importateurs,
49, 51, 53, 55 rue Perdido.
20janv—3m—J.S.M.

J. P. SARRAZIN.
Fabrique à vapeur de Tabacs à Chiquer, à fumer et à fumer cut.
91 et 93 rue de Chartres,
39, 41 et 44 Conti,
Et 66, 68, 70 et 72 Poydras.
Au Jos. Quayrons Cigars Works,
60 rue Conti.
Membres des fabriques de cigares suivantes: un vaste assortiment de tabacs feuilles, Ohio, Wisconsin, Pennsylvania, Connecticut et Havane, ainsi qu'un grand assortiment de rubans supérieurs de toute qualité à des prix très réduits.
Pour Cadeaux des Jours de Fête,
—Un bel assortiment de—
Pipes Ecume, Embouts Cigares et Cigarettes, Pipes Bruyère fines et de tous genres.
CIGARES IMPORTÉS NOBLE HABANA.
Ainsi qu'un grand assortiment de cigares du pays dits Domestic.
Présentables comme étrennes.
28 déc—

HODLEY BROTHERS
Ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont en magasin à Canton, charrettes à ressorts 15 et 4 mulets, charrettes à bœufs, de pour bœufs, wagons à ressorts, wagons à bœufs, charrettes à bœufs, charrettes à ressorts, charrettes de famille à 4 et 6 chevaux, wagons à ressorts avec dandelions pour enfants, jantes, roues, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voitures, grosses peau cuisses, moyeux, Rouet et essieux, fouets, jus noyeux, moyeux, nos moyeux, sciés à frais et tous les fournis extra destinés à nos charrettes et wagons. Nous garantissons tous nos produits dans, à Wheeling, W Va avec des matériaux supérieurs et par de très bonnes cuvées. Nous garantissons du bon ouvrage et nos assurances le et réparabilité plus forte demandée.
Bureau 15 et 20 rue Union
Sud—1 an

ASSURANCES.

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX : No 102 rue du Canal.
DIXIÈME ETAT ANNUEL.
Nouvelle Orléans, 20 janvier 1880.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1879.

Primes sur les risques de feu.....	$329,019 68	
Primes sur les risques de mer.....	41,709 05	
Primes sur les risques de rivière.....	29,527 96	
Total des primes	$400,256,64	
Moins: Primes sur réassurances..	106,746 00	
Primes reçues.....	2,047 06	108,793 06
Primes nettes acquises.....		$291,463 58
A ajouter—intérêts.....		18,470 61
		$307,934 19
Pertes payées sur les risques de feu.....	89,290,95	
Pertes payées sur les risques de mer.....	16,852 74	
Pertes payées sur les risques de rivière..	22,317 19	
Pertes nets ajustées et ajustées et non échues.....	24,630 17	
	153,090 56	
Réassurances.....	19,111 67	
Réduction (rebate).....	26,242 53	
Commission d'agences..	22,367 49	
Dépenses d'agences..	3,742 05	
Taxes et licences.....	5,206 08	
Dépenses de bureau..	27,044 49	
Dépenses consulles, bureau des assurances etc.....	6,896 59	
Profits et Pertes.....	8,692 74	273,517 40
Bénéfice net.....		34,416 79
En moins—Premier dividende d'intérêt semi-annuel sur actions déclaré en 30 juin 1879.....		14,782 50
Balance des bénéfices.....		20,634 29

ACTIF.

Dépôt en Germania National Bank.....	$30,997 40	
Dépôt à la succursale de la Banque Nationale de l'Etat.....	29,420 26	
Dépôt à la Banque Nationale de l'Union.....	27,684 76	
Dépôt au Trésor de l'Etat du Mississippi.....	15,000 00	
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe...	21,074 97	
Certificats de dépôts et de dettes du New Orleans National Banking Association	$365,963 94	
évalués à.....	25,598 29	
Effets à recevoir pour primes.....	1,901 85	
Prêts sur hypothèque.....	85,350 00	
Prêts sur nantissement.....	1,512 00	
Effets à recevoir.....	4,818 33	
Bons.....	7,020 00	
Actions.....	57,439 50	
Primes en voie de recouvrement.....	31,592 24	
Propriétés foncières..	94,261 71	
Dû par divers.....	7,492 27	
Bons des Etats-Unis.	50,206 07	649,921,73

PASSIF.

Capital payé en plein (actions de $50)...	$300,000 00	
Dividendes non réclamés.....	3,195 50	
Primes sur risques non expirés.....	106,746 00	
Pertes non réglées...	24,820 17	
Dû à divers.....	6,146 90	
Fonds de réserve....	30,150 68	471,059 3
Surplus.....		20,634 29

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

MICHEL MURSON, Président.
G. LAZARE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assurments et signé pardevant moi, notaire public, ce 20me jour de Janvier 1880.
Q. LaCHEDEUR, Pr., Notaire public.

A une assemblée régulière de la Direction, qui a eu lieu le 19 Janvier 1880, il a été résolu de payer sur demande, Un dividende de huit pour cent (8 0/0) pour le second semestre de 1879—(faisant 16 0/0 pour l'année) sur le capital de $300 par action.

MICHEL MURSON, Président.
G. LAZARE, Secrétaire. 20janv—4t

L. S. L.
"THE OLD RELIABLE."
DANS SA DOUXIÈME ANNÉE
Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.
UNE AUTRE GRANDE OCCASION!
PAS D'ESCOMPTE!
Pas d'ajournement!
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE
—PRÈS—
A la Nouvelle-Orléans, Lne.
LE MARDI, 9 MARS 1880.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE C.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la Compagnie,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 9 MARS 1880,
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 Billets à $2 chacun.
LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, est	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
1 Lot de	2,500,	2,500
1 Lot de	1,000,	1,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION
• Lots d'approximation du $30,000 lot, égal au prix du lot du $30,000 lot, égal au prix du lot du $10,000 lot, égal au prix du lot du $5,000 lot, égal au prix du lot du $2,500 lot, égal au prix du lot du $1,000 lot, égal au prix du lot du $500 lot, égal au prix du lot de $1,857 Lots ce montant à.....$110,400
Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
S'adresser à M. A. DAUPHIN, New-Orleans
Transmettez l'argent par lettre ou par Express.
Souvenez-vous qu'un Grand Tirage de $2 du Mardi, 9 MARS 1880.
TOUS LOTS
—SONT—
Payés sur Présentation.
Demandez des agents dans toute les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et données, avantageuses, envoyez les demandes qui vous être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTES LETTRES SANS RÉPONSE
N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Paroisses Rapides, Ouachita, Caddo, Jackson, Claiborne et Bienville, ni dans les villes de Shreveport et Monroe.

MAISON ÉTABLIE EN 1840.
PALAIS DE MEUBLES
—
PAS D'ESCOMPTE!
—
Pas d'ajournement!
—
Tous les lots payés en plein!
—
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.
Meub